

Arrondissement

de Draguignan

MAIRIE DE COMPS SUR ARTUBY

Séance du :

2025 - 037

07/08/2025

EXTRAIT DU REGISTRE

Date de la convocation :

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

01/08/2025

de la Commune de COMPS sur ARTUBY

N° de la délibération 2025 _32	Nombre de membres		
	Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
	8	8	7

L'an deux mille vingt-cinq et le 07 Aout à 14h30,  
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,  
dans le lieu habituel de ses séances,  
Sous la présidence de M. Alain BARALE

**Présents :** MM. BAIN Chantal - CAMOIN Yves — GRANDAZZI Sandrine - LAUGIER Lucette –  
GAYMARD Marie-José et TROIN François

**Absent excusé :** Mme.- LUCAS Aurore Ayant donné procuration Mme GRANDAZZI Sandrine

**Secrétaire de séance :** GRANDAZZI Sandrine

**Objet :** Eglise Sainte Philomène –Réfection de la Façade -2<sup>ème</sup> partie (Façades ouest et nord -  
jusqu'au portail du cimetière)

**Demande d'Aide au Conseil Départemental du Var**

Le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de toiture, de l'Eglise Sainte Philomène sont terminés, qu'une première partie de la façade a été reprise.

Il informe l'assemblée que sa demande d'aide auprès du Conseil Régional au titre de la chaine patrimoniale pour la poursuite des travaux (2<sup>ème</sup> partie) a été acceptée et que la commune a obtenu une aide de 40 % soit la somme 21 700 €

Il propose au Conseil Municipal de solliciter le Conseil Départemental du Var pour obtenir un complément d'aide financière nécessaire à la réalisation de ces travaux

**Après en avoir délibéré,  
le Conseil Municipal, DECIDE :**

- **De REMERCIER** le Conseil Régional pour l'aide apportée de 40% représentant la somme de 21 700 €
- **de SOLLICITER** l'aide du Conseil Départemental du Var à hauteur de 40 %, soit 21 700 €

Fait et délibéré à Comps/Artuby les jour, mois et an susdits.  
Pour copie certifiée conforme à l'original.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-Préfecture

le: 08 AOUT 2025  
et publication le: 08 AOUT 2025

Le Maire  
A. BARALE



Le Maire  
A. BARALE

